

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 25 février 2020

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Claude CONQUET, Jérôme POUZERGUES, Catherine LACAZE, André GILES, Olivier VIALETTE, Michel MAROT, Patrick TOULET, Évelyne CONQUET.

Excusée : Jocelyne COURNEDE (a donné pouvoir à Michel MAROT)

Secrétaire de séance : Claude CONQUET

Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Parmi les points à l'ordre du jour sont inscrits l'approbation des comptes de gestion 2019, le vote du compte administratif ainsi que l'affectation du résultat 2019. Mme le Maire ne peut présider la séance. Michel MAROT est désigné Président de séance.

Décision par délégation

Le logement vacant à l'ancienne école (1er étage droite) est loué depuis le 1er février 2020 par Monsieur VOIRIN Dominique. Le loyer est de 361,04 Euros. Le nouveau locataire a versé une caution d'un montant identique.

Approbation du compte de gestion 2019

Le compte de gestion est présenté par Michel Marot. Toutes les écritures font l'objet de remarques détaillées. Les réponses à toutes les questions sont apportées. Après discussion, le compte de gestion 2019 est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif.

Comme le précise l'article L.2121-14, Madame le Maire n'a pris part au vote du compte administratif. Après présentation par le Président de séance, le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des présents comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	8 781,80			102 186,31	8 781,80	102 186,31
Opérations exercice	75 188,22	23 401,23	134 046,29	176 827,51	209 234,51	200 228,74
Total	83 970,02	23 401,23	134 046,29	279 013,82	218 016,31	302 415,05
Résultat de clôture	60 568,79			144 967,53		84 398,74
Restes à réaliser	16 270,00	18 077,53			16 270,00	18 077,53
Total cumulé	76 838,79	18 077,53		144 967,53	16 270,00	102 476,27
Résultat définitif	58 761,26			144 967,53		86 206,27

Affectation du résultat.

Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 144 967,53 € et le compte d'investissement un déficit de 60 568,79 €. Le Président de séance propose d'affecter 58 761,26 € du compte de fonctionnement au compte d'investissement afin de couvrir le besoin de financement.

L'excédent de fonctionnement 2020 s'élève à la somme de 86 206,27 €.

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité des présents.

Examen devis voirie

Voirie communautaire : réfections de route mitoyenne Cremps-Laburgade au lieu-dit Biargues (550 ml) et au lieu-dit Pouzergues (560 ml) le tout pour un montant de 22 945,96 Euros TTC. Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Voirie communale : Réfection du Roucal, montée église (en venant de Concots) pour un montant de 9 843.72 TTC Euros TTC. Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Goudronnage Lieu dit « Le Combal » : reporté

Dénomination des voies

Le projet suit son cours, les élus ont fait des propositions de noms de routes, rues et d'impasses sur toute la commune. Ce travail a été envoyé à la Poste. Une réunion de publique sera organisée dans les mois à venir.

Informations des commissions

- L'Assemblée Générale pour le vote du SICTOM aura lieu le jeudi 5 Mars 2020 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

- Le conseil d'école aura lieu le lundi 9 mars 2020.

- Le Conseil syndical du Parc Naturel Régional du Quercy a eu lieu le 23 Février à la Mairie de Labastide-de-Murat. L'info principale à retenir est l'accord du permis de construire pour la future maison du Parc à Labastide-de-Murat (à l'emplacement du camping actuel).

Questions et informations diverses

Présentation du planning de permanence des élus pour les élections municipales du 15 mars 2020 par Madame le Maire.

Désignation de 4 élus pour le dépouillement du scrutin du 15 mars 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.